

3 5  
—



# BANQUET GERVILLE-RÉACHE

---

**29 FÉVRIER 1904**

106



FD  
B92  
GER



# Gaston GERVILLE-RÉACHE

*Avocat à la Cour d'appel de Paris*

*Député de la Guadeloupe*

*Vice-Président de la Chambre des Députés*

PAR

**BOUZANQUET DE BALESTRIER**

Gaston Gerville-Réache, député, avocat, journaliste, est l'un des hommes les plus connus du Parlement, du Barreau et de la Presse.

Originaire de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), il vient à dix-sept ans à Paris, et en moins de huit ans, il est bachelier... titulaire d'une double chaire de rhétorique et de philosophie à Port-au-Prince (Haïti)..., avocat à la Cour d'Appel de Paris, et député.

En trois ans, il se fait un nom à la Chambre..., il a déjà une réputation solidement établie au Palais : ses plaidoiries pour Marie Sauvage, pour Pauline Dulché, pour Mlle Baudry-Lacantinerie contre les sœurs du Bon-Secours, pour les frères Laroche, pour les héritiers Dida contre Wladimiroff, l'assassin de leur mère, eurent un grand retentissement.

Il n'en reste pas là : travailleur robuste, infatigable et modeste, Gerville-Réache poursuit son œuvre avec une énergie inlassable, dédaigneux des basses injures, qui n'ont

même pas l'excuse du désintéressement, recevant et octroyant des coups d'épée ou de pistolet à ceux qui en sont *dignes*, dominant les autres de toute la hauteur de sa taille... et de son mérite.

L'un des doyens de la Chambre par le nombre des mandats qu'il a exercés, il atteint à peine à l'âge où le plus grand nombre commencent leur carrière politique.

C'est en 1881, sous les auspices du grand Schœlcher, l'auteur immortel de la loi sur l'abolition de l'esclavage aux colonies, qu'il se présente aux élections et qu'il fait avec ses électeurs le pacte étroit qui dure depuis vingt-trois ans.

Il siège d'abord à l'extrême gauche.

Puis, considérant que le programme de ce groupe n'est pas immédiatement applicable, et qu'un pays vit plus de réalités que d'espoirs, il se fait inscrire à la *gauche radicale* et à l'*union des gauches*, dont il devient le vice-président.

Très indépendant, mais d'opinion et d'aspiration très avancées — comme le prouvent ses votes — il se définit lui-même *un radical qui subordonne ses vues personnelles aux volontés nationales*.

Dans une aussi brève étude, nous ne pouvons avoir la prétention de retracer en détail la vie laborieuse de Gerville-Réache.

Il nous suffira d'ailleurs de citer ses principaux travaux pour donner une idée de l'importance de son œuvre parlementaire.

Il n'est pas depuis deux ans au Palais-Bourbon, qu'il présente au moment de la discussion de la loi *sur la réforme de la magistrature*, un contre-projet demandant l'élection des magistrats au suffrage universel.

En mars 1883, il est désigné comme rapporteur de la loi *sur les récidivistes*,

En 1884, ennemi de la politique du tout ou rien, il accepte la lourde charge de rapporter au Congrès de Versailles, la *projet de revision des lois constitutionnelles*. — Il a vingt-neuf ans — et John Lemoine, sénateur, membre de l'Académie française, dit de lui :

*... C'est un grand signe des temps que la réforme de la constitution française ait pour rapporteur un fils de la race maudite, et nous ajoutons que ce paria de la veille s'est acquitté de ses ingrates fonctions, avec une résolution, une simplicité et une dignité qui le mettent bien au-dessus de toutes les insultes et de tous les insulteurs.*

De 1885 à 1893, il est presque continuellement membre de la commission du budget.

En 1887, il contribue puissamment à la formation de l'*Association de propagande républicaine*.

En 1888, le premier ministre Tisza, prononce à la tribune du Parlement Hongrois un étrange discours, où il conseille à ses compatriotes de s'abstenir de prendre part à notre exposition universelle de 1889, sous le prétexte que « ni leurs biens, ni leurs personnes ne seraient en France, en sûreté ». Gerville-Réache interpelle aussitôt le ministère Goblet.

La même année, il est chargé du rapport des affaires étrangères.

En 1889, il fait voter par l'unanimité de ses collègues, l'ordre du jour suivant :

*La France s'associant aux sentiments de sympathie pour la Russie exprimés par le gouvernement, passe à l'ordre du jour.*

Il met ainsi fin à l'incident de Sagallo, imprudemment soulevé par le cosaque Atchinoff.

Au cours de sa longue carrière, il intervient à de nom-

breuses reprises dans les débats sur le régime de l'industrie sucrière; il est chargé du rapport sur les sucres.

Après plusieurs interventions à la tribune, il obtient l'application à nos départements coloniaux des lois de liberté et de progrès social concernant l'amélioration de la condition des instituteurs et des ouvriers.

Puis, en même temps qu'il poursuit activement l'organisation du service militaire aux colonies, il arrive au dégrèvement partiel des cafés, des cacao et des vanilles de nos possessions d'outre-mer..., compensation qu'il juge encore insuffisante de l'application du tarif général des douanes.

Il rapporte la loi *sur les enfants abandonnés maltraités ou délaissés* après avoir collaboré à son élaboration.

Délégué par la **Réunion Plénière** des gauches, avec MM. Brisson, Casimir-Périer, Cavaignac, etc., à l'effet de désigner les trente-trois membres de la commission d'enquête sur les *scandales du Panama*, l'estime de ses collègues lui impose ainsi qu'à M. Brisson de faire partie de cette commission. Peu après, il provoque l'admission des femmes à l'*Ecole des Beaux-Arts*.

Il dépose ensuite un projet de loi tendant à diminuer dans une large proportion les frais de justice.

Arrive l'affaire Dreyfus, il juge favorable le moment pour faire aboutir une réforme qu'il demande depuis longtemps, et sans s'occuper *du qu'en dira-t-on*, avec le mépris profond des gens qui sont esclaves des circonstances, il va droit son chemin, dédaignant les aboiements furieux des stipendiés ou des pitres qui cherchent à travestir ses intentions.

De toute son influence, il collabore au succès de la loi de désaisissement, dirigée dans sa pensée non pas contre un accusé, mais contre une institution mauvaise, et il con-

tribue à obtenir que la *revision des décisions de justice passées en force de chose jugée, appartienne à la Cour de Cassation toutes chambres réunies et soit enlevée à l'appréciation d'une seule chambre.*

Ceux qui connaissent l'honorable député de la Guadeloupe, savent combien il a l'horreur des préjugés de races et des haines sectaires politiques ou religieuses.

En 1903, il fait voter à une majorité de près de 500 voix, un ordre du jour : *approuvant les déclarations patriotiques du ministre des affaires étrangères contre les doctrines internationalistes.*

Tour à tour, rapporteur ou président de la plupart des grandes commissions de la Chambre, Gerville-Réache en dehors des questions extérieures, commerciales et coloniales dans lesquelles il possède une haute compétence, s'est tout spécialement intéressé aux choses de la marine. On en jugera aisément par le simple énoncé des travaux considérables dont il est l'auteur ou des commissions auxquelles il a collaboré :

Rapports du budget de la marine des exercices 1886, 1889, 1890, 1891, 1894 (très remarquables et très longuement discutés).

Rapports du budget des invalides de la marine, exercices 1886, 1889, 1890, 1891.

Rapports sur les approvisionnements de la marine..., sur la loi des cadres des officiers de la marine..., sur les officiers mécaniciens de la marine.

Echec, grâce à son intervention, du projet de rattachement des colonies à la marine.

Présidence du comité consultatif des pêches maritimes.

Présidence de la commission de réforme de la comptabilité de la marine.

Présidence de la commission du comité des comptes et des travaux de la marine.

Vice-présidence de la commission supérieure des invalides de la marine et de la Caisse de prévoyance des marins.

Membre de la commission des archives du même ministère.

Vice-présidence de la commission de la marine de 1898 à 1902.

Présidence de la même commission de 1902 à 1904, etc., etc.

A voir la somme énorme de travail fournie par lui, on se demande comment Gerville-Réache a eu encore le temps :

De faire le Rapport de l'Exposition de Chicago.

De présider les Comités et les Jurys de la classe 77 et de la classe 53 aux Expositions universelles de 1889 et de 1900.

D'être membre du jury supérieur de l'exposition de 1900 et de la commission supérieure de l'Exposition de Chicago et de Saint-Louis.

D'être président de la section française, de l'Exposition d'Ostende et de préparer, comme président encore, le succès de l'Exposition internationale d'Hygiène, de Pêche, de Sauvetage et de Sports qui doit s'ouvrir incessamment au Grand-Palais.

Par 255 voix la Chambre a tenu à manifester sa sympathie au travailleur acharné, au républicain intègre qu'est Gerville-Réache...

Tous ses amis ont pensé qu'après avoir été à la peine, il était juste qu'il fut enfin à l'honneur.

D'un commun accord plusieurs centaines d'entre eux ont tenu à lui manifester leur joie de son succès en un amical banquet.

D'autres plus nombreux encore, empêchés par des causes inéluctables, ont tenu à s'excuser d'être obligés de s'abstenir, en des lettres exquises... d'une simplicité émouvante : ils ont ainsi manifesté de précieuse façon, ou leur dévouement affectueux ou leur reconnaissance des services rendus.

A ceux-ci la présente brochure apportera un écho de cette fête brillante où ils manquaient.

Aux autres, il sera certainement agréable de conserver un souvenir de cette belle manifestation dont ils assurèrent l'éclat et le succès.

**Bouzanquet de Balestrier.**



# BANQUET

offert à

## M. GERVILLE-RÉACHE

*Avocat à la cour d'Appel de Paris*

*Député de la Guadeloupe*

*Vice-président de la chambre des Députés*

**PAR SES AMIS**

LE 29 FÉVRIER 1904 AU GRAND-HOTEL A PARIS

Un comité composé de :

MM. Guillain, avocat à la Cour d'Appel, président ;  
Bouzanquet de Balestrier, publiciste, secrétaire ;  
André You ;  
Weyl, avocat à la Cour d'Appel ;  
Charreyre, avocat à la Cour d'Appel ;  
Boullonnay, avocat ;

s'est constitué le 14 février 1904, pour offrir un banquet le 29 du même mois à M. Gerville-Réache, à l'occasion de son élection à la vice-présidence de la Chambre.

Ces messieurs ont tout d'abord formé un comité d'honneur composé des membres suivants de la représentation coloniale :

MM. Cicéron, sénateur de la Guadeloupe ;  
Drouhet, sénateur de la Réunion ;  
Godin, ancien ministre, sénateur de l'Inde ;  
Knight, sénateur de la Martinique ;  
Carpot, député du Sénégal ;  
Clément, député de la Martinique ;

MM. F. Deloncle, député de la Cochinchine.  
de Mahy, ancien ministre, député de la Réunion ;  
Henrique-Duluc, député de l'Inde ;  
Ursleur, député de la Guyane.

Les membres du comité d'organisation ont alors lancé l'appel suivant aux amis du député de la Guadeloupe.

« Paris, le 14 février 1904.

## BANQUET GERVILLE-RÉACHE

« De nombreux amis de M. Gerville-Réache, ont décidé de lui offrir un Banquet au Grand Hôtel, boulevard des Capucines, 12, le 29 février prochain, pour fêter sa récente élection à la vice-présidence de la Chambre des députés.

« Ils ont l'honneur de vous prier, dans le cas où il vous serait agréable de vous joindre à eux, d'envoyer votre adhésion avant le 25 février, dernier délai. »

*Prix du Banquet : 18 francs.*

Un nombre considérable de personnes répondirent immédiatement à l'invitation.

Il faut ajouter aux noms des dix anciens ministres, sénateurs ou députés faisant partie du comité d'honneur,

Ceux de :

MM. Poincarré, sénateur, ancien ministre ;  
Guillain, député, ancien ministre ;  
Jules Legrand, député, ancien sous-secrétaire d'Etat  
aux postes et télégraphes.

MM. Deschanel, député, ancien président de la Chambre; Legludic, Prevet, Alcide Treille, Haulon, Tassin, Expert-Besançon, Boissy d'Anglas, sénateurs.

MM. E. Noel, Félix Poullan, G. Ménier, Pradet-Balade, Claude Goujat, T. Rose, G. Gérard, Paul Bersez, Raoul Peret, Darblay, P. Delarbre, Honoré Leygues, J. Roche, Decker-David, Cazeneuve, Bégey, Tournade, Bozonet, Clementel, Compayré, Hémard, Sandrique, Noullens, Martin, Fabre, Failliot, Elliez-Evrard, députés.

MM. Jacques Hébrard, ancien sénateur; docteur Nicolas, ancien sénateur, ancien député de la République d'Haiti; P. Truy, Guillemet, Chassaing, Pourquery de Boisserin, Chevrey Rameau, Labussière, Muzet, Deproge, Edouard Leroy, Philippe Laloge, anciens députés.

MM. Sabatier, directeur de l'*Eclair*.

Randon, ministre de l'Uruguay.

Dalbémar, ministre d'Haiti.

Chedid Habeyche, consul général de Turquie.

L. Marcellin, attaché à la légation d'Haiti.

Brouardel, membre de l'Institut.

Edmond Périer, directeur du museum, membre de l'Institut.

Maurice Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris, membre de l'Institut.

Levasseur, Administrateur au collège de France, membre de l'Institut.

Dervillé, ancien directeur de l'Exposition universelle de 1900.

- MM. Henneguy, professeur au collège de France.  
Giard, professeur à la Sorbonne ;  
Duffos, ancien directeur au ministère de l'intérieur,  
conseiller d'Etat.  
Louis Legrand, conseiller d'Etat.  
Bouffet, conseiller d'Etat.  
Albert Petit, conseiller maître à la Cour des comptes.  
Brossard-Marsillac, conseiller à la Cour de Paris.  
Soleau, conseiller à la Cour de Paris.  
Plaisant, conseiller à la Cour de Paris.  
Bidault de l'Isle, conseiller à la Cour de Paris.  
Dubreuil, conseiller à la Cour de Paris.  
Trefeu, directeur au ministère de la marine.  
Honorat, sous-directeur au ministère de la marine.  
Toutain, trésorier général des Invalides de la marine.  
Fabre-Domergue, inspecteur général des pêches ma-  
ritimes.  
Samuel Rousseau, critique musical.  
de Ruffi de Pontevès, contrôleur général,  
Yan Nibor, homme de lettres.  
Eddy Lévis, homme de lettres.  
Lodois Lataste, homme de lettres.  
Biagiotti, publiciste.  
Brunet, publiciste.  
Penant, publiciste.  
Mager, publiciste.  
Charrier, publiciste.  
Dal Piazz, secrétaire général de la Compagnie général  
Transatlantique.  
Docteur Marcel Beaudoin, directeur de l'Institut de  
Bibliographie.  
Auricoste, directeur de l'Office colonial.  
J. Auricoste, bijoutier.

- MM. L. Mersey, conservateur des eaux et forêts au ministère de l'agriculture.
- J. Chessé, ancien gouverneur des colonies.
- Capest, ancien gouverneur des colonies.
- Lhuerre, secrétaire général des colonies.
- Roubau, ancien commissaire général de la marine.
- F. Goron, ancien chef de la Sûreté de Paris.
- L. Galliard, inspecteur d'Académie.
- Govart, président de chambre syndicale.
- Aucoc, président de la chambre syndicale.
- Falco, président de chambre syndicale.
- Révillon, président de chambre syndicale.
- Berthélemy, professeur à la faculté de droit.
- Ferval, professeur de l'Université.
- Franck-Puaux, pasteur.
- Normand, président de la Société des amis des monuments parisiens.
- Bouchaut, inspecteur des colonies.
- Roy, directeur honoraire des colonies.
- Gauthiot, secrétaire de la Société de géographie commerciale.
- Daymar, ingénieur de la marine.
- R. d'Abnour, contre-amiral.
- A. Banaré, capitaine de frégate.
- A. Bouchié de Belle, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.
- Brossard de Corbigny, capitaine de frégate.
- P. Butel, juge d'instruction à Montargis.
- P. Chabanel, directeur de l'Asile national du Vésinet.
- A. Chaufton, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.
- F. Chovo, industriel.
- Ange Déglise, avoué.

- MM. E. Drouelle, banquier.  
Dubard, inspecteur général des colonies.  
Duplessy, banquier.  
Le Fol, commissaire général des troupes coloniales.  
Juttet, directeur honoraire au ministère de la marine.  
E. Le Pont, armateur, Cherbourg.  
Norddling, consul général de Suède et Norvège.  
Ossian Bonnet, chef de bureau au ministère des colonies.  
J. Polidor, secrétaire du comité des pêches maritimes.  
Pontremoli, magistrat.  
J. Ract, avocat.  
Virgile, avocat à la Cour d'Appel.  
G. Weill fils, négociant.  
B. Cunéo, médecin.  
L. Davoust, architecte.  
F. Delmas, architecte.  
E. Demeuran.  
H. Desjardin, chef de bureau au chemin de fer de l'Etat.  
A. Fabiani, avocat à la Cour d'Appel.  
L. Fabiani.  
Favreau, médecin.  
A. Favreau.  
Garnier, médecin.  
Gille, chef du contrôle, Compagnie générale transatlantique.  
A. Gradvolh, négociant.  
Grumberg, médecin.  
A. Guerlain.  
G. Haby.  
Hamelin, médecin.  
Heim, médecin.  
F. Henry, architecte.

- MM. A. Herbet.  
J. Hudry.  
J. Jacquot, commissionnaire en rhums.  
P. Jouet.  
E. Jung, homme de lettres.  
René Worms, auditeur au Conseil d'Etat.  
G. Bomier, inspecteur à l'Ecole des Beaux-Arts.  
Alphonse Blondel, conseiller du commerce extérieur.  
Beauroy, conseiller du commerce extérieur.  
E. Barthe, maître de Forges.  
Chériez, agent consulaire.  
Calipée.  
G. Ferjus, président de Cour.  
Ed. Gasc-Desfossés.  
Galliot.  
Gizon.  
Docteur Harlez.  
Haran, pharmacien.  
P. Launay, avoué.  
Mareau, avocat à la Cour d'Appel.  
A. Odin, directeur du laboratoire maritime des Sables-  
d'Olonne.  
A. Ochs.  
G. Sépé, président de l'œuvre française des musées  
scolaires de pêches, Bordeaux.  
Senange.  
G. Samson, directeur des magasins de la « Ville Saint-  
Denis ».  
Sicé, président de Cour.  
Zéline Saint-Court, étudiant.  
V. H. Tiffen.  
Victor Trésorier, commerçant, conseiller municipal  
de Château-Thierry.

MM. Titi, vérificateur des douanes.

C. Vergine.

Le colonel Allaire, receveur des finances.

Aspe Fleurimont, Conseiller du Commerce Extérieur.

Albert Audoin, avoué.

Ph. Barrault.

A. Barre, pharmacien.

V. Béguin.

E. Belval, compositeur de musique.

E. Benoit, commerçant.

Bernheim, médecin.

Bernard.

G. Bernard, médecin.

E. Bertrand, sous-directeur des prisons de Fresnes.

Léon Bethel, magistrat.

J. Blumenthal, avocat.

Stéph. Bonnet, médecin.

Léon Bourdon.

A. Routier.

Boutin, médecin.

F. Breissac, vice-président de la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce.

P. Byla.

Colletas, président de la Solidarité coloniale.

Soldi-Colbert de Beaulieu, homme de lettres, secrétaire général de la Société des Fouilles archéologiques.

Kirchoffer, maître d'armes.

Leblanc Barbedienne, commerçant.

E. Le Faucheur, conseiller à la Cour (Sénégal).

E. Legrand, médecin.

Chevretin, pharmacien.

Lematte, pharmacien.



- MM. Lescaux, médecin.  
Arturo Lévi, banquier.  
Louis Liotard.  
Paul Macquaire, pharmacien.  
Manson, médecin.  
Mercier-Valenton, percepteur à Ecoeu.  
Maurice Mouthier, ingénieur.  
A. Moutier, médecin.  
Moreau, ingénieur.  
Loys Moulin, auditeur à la Cour des comptes.  
E. Nathan.  
J. Nourissier, architecte.  
G. Olmer.  
H. Petit, ancien Vice-Président de la Stéarinerie.  
G. Praince.  
Rogemont.  
H. Rousseau, médecin, Directeur de l'Ecole pratique  
coloniale de Joinville-le-Pont.
- Oby.  
Sainte-Luce Augustin.  
Savoire, médecin.  
Sylvie, ingénieur.  
Segall, médecin.  
Sayet, avocat agréé au Tribunal de Commerce.  
A. Sénécal, ingénieur.  
J. Sénécal.  
S. Sculfort de Beaurepas, homme de lettres.  
A. Sévère.  
Th. Streiberg.  
Suarez de Mendoza.  
Textor de Ravisi.  
Ed. Tijou, commissaire général de l'exposition  
d'Hygiène, Sport, etc. de 1904.

- MM. H. Tourriol.  
J. Tourseiller, avoué.  
Trouillet, médecin.  
B. Verdier.  
P. Verdier.  
L. Verstraët, ingénieur civil.  
S. Vigneras.  
P. Vincent, ingénieur.  
C. Watel, instituteur.  
L. Wolff.  
Verdier Dufour.  
Maxime Gerville-Réache.  
Léo L. Gerville-Réache.  
Léo Gerville-Réache.  
G. Vivant, directeur du "Moniteur de la Flotte".  
M. Robin, industriel.  
du Quesne.  
Galiot, commandant.  
Acoulon.  
Amiel, ancien Sous-Préfet.  
Arbellot, professeur de gymnastique.  
Merry Franquin, professeur au Conservatoire.  
Emile Goubert, médecin.  
Philippe.  
Wilhem.  
L. Séglas, architecte.  
Hastron, magistrat.  
Lucien.  
Foveau de Courmelles, médecin.  
A. Ancelot, membre de la Chambre de commerce de  
Paris.  
Th. d'Argenlieu.  
H. Panhard, notaire.

- MM. Raphaël George Levy.  
Laya, avocat à la Cour d'Appel.  
G. Rabaroust.  
Borel de Larivière, avocat à la Cour d'Appel.  
L. Jean Romain.  
Guesnu.  
Bouchot, inspecteur d'assurances.  
A. Girard.  
M. Pégard.  
G. Jobard, avocat.  
J. Benoist Lévy, artiste-peintre.  
Comte Justinien de Clary.  
Raphaneau, administrateur de l'Éclair.  
T. de Solenière, compositeur.  
J. Pérard, ingénieur.  
G. Lejeune.  
E. Meignen, avocat.  
E. Giraud, avocat.  
Labeyrie.  
G. Lefèbre, avocat.  
L. d'Aymery.  
L. Bontfol, notaire.  
Lemery, avocat à la Cour d'Appel.  
Robin, horticulteur.  
Boulland de l'Escale, syndic de la Presse coloniale.  
A. Veil, capitaine au long cours, à Saint-Briec.  
Bremant.  
Poupón.  
L. Hansen.  
Ch. Martin, professeur de l'Université.  
E. Agostini.  
Kioès.  
M. Tézenas, avocat à la Cour d'Appel.

MM. C. Borelly.  
Frogier.  
Butelle.  
Fuzier.  
Déglise fils.  
Louis Bellet, avocat.  
Lucien Louis.  
H. Serre.  
E. Désormes.  
H. Frasey, médecin.  
Papelier.  
F. Pichon, éditeur.  
Deschiens, médecin.  
J. Tassart.  
L. de Seilhac, délégué permanent du Musée social.  
U. Conty.  
C. M. Désir.  
Léon Lantz.  
A. Féret.  
Olivier.  
L. Tual, commissaire-priseur.  
Ch. Couturieux, chimiste.  
Villebœuf, avoué.  
Catrier.  
H. Flavien.  
Paul Sabatier.

Sur ces 350 adhérents une quarantaine à peine s'excusaient.

Le diner eut lieu dans la grande Salle des Fêtes; à la table d'honneur étaient adossées cinq tables perpendiculaires. L'immense salon était admirablement décoré.

Voici le menu qui fût servi :

M E N U

---

*Crème de Langoustine*  
*Consommé à la Matignon*  
*Barquettes gratinées aux Huitres*  
*Truite saumonée sauce Normande*  
*Filet de Bœuf du Charolais aux Primeurs*  
*Suprême de Gelinottes à la Livonienne*  
*Sorbets au Champagne*  
*Poulardes rôties à la broche*  
*Parfait de foie gras aux Truffes*  
*Salade Parisienne*  
*Asperges d'Argenteuil sauce Mousseline*  
*Petits Pois aux Laitues*  
*Ananas glacés à la Créole*  
*Gaufrettes*  
*Petits Fours*  
*Corbeilles de Fruits*  
*Xérès Graves, Médoc, Pontet-Canet, Pommard Champagne*  
*Eau de Montmartel*  
*Café et Liqueurs*  
*Cigarettes — Cigares*

---

Après le dessert, M. le sénateur Cicéron, président du banquet, donne la parole à M. Guillaïn.

Celui-ci après avoir donné lecture des excuses reçues au dernier moment a porté le toast suivant :

### Toast de M. Paul GUILLAIN

*Avocat à la Cour d'appel*

*Président du comité d'organisation*

..... De ces amis, Messieurs, les uns étaient pris par des engagements antérieurs, les autres sont retenus à leur foyer par la douleur ou la tristesse. Nous souhaitons pour ces derniers que la cause de leurs soucis disparaisse.

Tous, ils nous affirment, et nous les croyons, qu'à l'heure du banquet, leur pensée ira vers nous ; je suis donc sûr d'être votre interprète. Messieurs, en leur adressant, à notre tour et en cet instant même, un cordial salut.

Le comité d'organisation vous remercie d'avoir répondu à son appel. Certes, la sympathie dont jouit M. Gerville-Réache, l'estime dans laquelle sont tenus son talent et son caractère nous étaient un sûr garant de la réussite de notre projet.

Laissez-moi vous confier, cependant, que le résultat a dépassé toutes nos espérances. Car, sans que ce banquet fut sorti des limites de l'intimité affectueuse que nous lui avions assignée, il est devenu par votre nombre et votre qualité une manifestation triomphale.

Le Comité d'organisation remercie tout particulièrement les Membres du Comité d'honneur et notamment M. Cicéron, l'éminent sénateur de la Guadeloupe qui a bien voulu présider ce banquet. Tous les représentants coloniaux en nous assurant leur patronage ont tenu à affirmer que c'était bien une fête pour les colonies que celle dans laquelle nous célébrons l'un de leurs plus glorieux enfants.

Mon cher Maître et Ami,

Je ne vous porterai point un long toast. Encore moins vous ferai-je un discours. J'ai pour cela deux raisons. La première, c'est qu'il ne sied pas que l'élève donne un satisfécit au maître et notre collaboration n'est pas si lointaine que cette situation de fait ait cessé. La seconde, c'est que le Comité d'organisation est en majorité composé d'avocats, et, le moins que je puisse faire en leur nom, c'est de démontrer qu'un avocat sait parfois se borner, quoiqu'il puisse d'ailleurs lui en coûter.

Je laisse donc à d'autres qui ont seuls autorité et qualité pour le faire, le soin de dire quel homme vous êtes, les services éminents que vous avez rendus à la République. Je laisse à vos pairs le soin de louer comme il convient votre caractère et votre talent.

Ce que je peux et ce que je veux dire, par ce que ceux-là seulement le savent qui ont vécu de votre intimité, c'est le charme irrésistible et pénétrant qui se dégage de votre personne, c'est la confiance sans bornes que vous savez inspirer, c'est le dévouement sans limites que vous savez provoquer.

C'est encore et très probablement un témoignage de cette confiance et de ce

dévouement que vos anciens secrétaires et vos secrétaires actuels ont voulu vous donner en me choisissant pour me mettre à leur tête, moi qui n'ai d'autre mérite qu'une fidélité qui s'est affirmée pour vous par delà l'Atlantique, car j'aurai eu ce privilège, bien que parisien de Paris de vous voir ici fêté par vos amis, et là bas, à la Guadeloupe, acclamé par vos électeurs.

Ce que je veux dire aussi, c'est l'opiniâtreté — dans le grand sens du mot antique — que vous apportez au travail ; ceux qui ont préparé à vos côtés des dossiers politiques ou judiciaires doivent, en effet, vous rendre cet hommage qu'il est impossible d'apporter dans l'étude des questions une collaboration personnelle, un scrupule, une minutie, disons le mot, une conscience aussi rigoureux.

D'autres diront tout à l'heure que cette vertu qu'on dénomme l'intégrité, vos adversaires eux-mêmes la proclament en vous et, qu'à une heure de trouble vous fûtes choisi par vos collègues, sans distinction, comme arbitre de leur probité ; ce qu'ils ignorent c'est qu'elle existe, chez vous, à un degré tel, qu'il n'est point d'acte infime de votre vie où elle n'apparaisse comme un souci constant, une préoccupation perpétuelle.

Ce que je veux dire encore c'est la bonté inlassable, c'est la haute dignité dont est fait votre commerce. Certes, vous n'êtes pas de ceux qui cherchent dans les plaisirs et les distractions un moyen de se créer des camaraderies éphémères ; c'est plutôt à l'occasion de discussions sérieuses, de conversations échangées que sont nées les jeunes amitiés qui se groupaient autour de vous.

Vous savez les retenir et les fortifier uniquement par la sagesse de vos conseils encore qu'à l'occasion votre gravité bienveillante sache se fondre dans un sourire.

Ce que je veux dire, enfin, c'est que toutes ces qualités qui font du maître ce qu'il doit être, un modèle, il n'est point un de vos collaborateurs qui n'en ait été frappé et — chose rare à coup sûr et qui mérite d'être signalée — parmi les nombreux secrétaires que vos occupations vous ont fait une obligation de prendre et dont les années ont multiplié le nombre, il n'en est pas un qui n'ait tenu à venir aujourd'hui apporter l'assurance qu'il conservait de sa collaboration avec vous le plus affectueux et le meilleur souvenir.

Tous, sans exception, ont répondu à notre appel. Pas un ne manque !

Je me trompe. Il en manque un, et c'était le plus cher.

Je ne voudrais point, mon cher Maître et Ami, qu'en ce jour de joie, une larme tombât dans votre verre et vint s'y mêler au champagne que nous vous offrons, mais je voudrais encore moins que cette fête se terminât sans qu'un souvenir fut envoyé par moi à la mémoire du fils chéri dont j'avais dirigé les premiers pas à votre secrétariat et que la cérémonie de ce soir eût profondément réjoui.

Ses succès au Lycée et à l'École de Droit vous avaient rempli de fierté ; il avait le jugement sûr, l'esprit droit, le cœur bon, car vous l'aviez fait à votre image. Il était solide aussi, et il ne fallait pas moins d'une catastrophe atmosphérique pour briser ses vingt ans.

Mais déjà votre visage peut se rasséréner. Il vous suffit de regarder dans la salle. Deux autres grands fils sont là qui ne demandent qu'à vous donner à deux les satisfactions que vous attendiez des trois. Eux aussi vous ont déjà donné de leur vaillance des preuves estimables car eux aussi sont faits à votre image, si bien

qu'après avoir tant de fois déploré les tristesses de l'hérédité nous pouvons ce soir en célébrer les bienfaits.

Vous venez de donner à Maxime et à Léo un motif de légitime orgueil ; ils vous le rendront, car vous avez en eux, mon cher Maître et Ami, des débiteurs magnifiquement solvables.

Messieurs, le Comité d'organisation du Banquet se compose des collaborateurs et anciens collaborateurs de M. Gerville-Réache.

Le seul toast que je veuille porter en son nom, se résume donc en deux mots :  
— « Au patron ! »

Les applaudissements répétés qui ont couvert la péroraison de M. Guillain sont à peine calmés, que M. Cicéron prend à son tour la parole.

## TOAST DE M. CICÉRON

*Sénateur de la Guadeloupe*

Messieurs,

Puisqu'un courant de sympathie, auquel j'ai été très sensible, me procure l'honneur et le plaisir de présider cette cordiale réunion, qu'il me soit permis de remercier tout d'abord les organisateurs de cette fête, ceux qui eurent l'excellente idée de grouper aujourd'hui autour du nouvel élu de la Chambre, des amis heureux de son légitime succès, désireux de s'en féliciter en commun.

En renouvelant à M. Gerville-Réache mes sincères compliments, je suis sûr d'être l'interprète de la majorité républicaine de la Guadeloupe, dont l'union s'est récemment affirmée en ma faveur ; et je suis heureux de constater ici que le concours spontanément offert lors des élections sénatoriales par M. Gerville-Réache ne s'est pas un instant affaibli.

Je me trouve donc doublement autorisé à exprimer au vice-président de la Chambre, au nom de nos amis communs, notre satisfaction de la dignité qui lui a été conférée.

Mon honorable collègue était justement désigné à la confiance et à l'estime de la Chambre par ses travaux parlementaires, par une brillante pratique du Barreau, par une grande expérience des choses politiques, par son inaltérable attachement à la République dont il a toujours été le serviteur dévoué. Le choix qui l'honore, honore aussi l'île où il a vu le jour et dont il est toujours resté le favori.

Cette élection me paraît aussi un signe favorable pour les destinées de la représentation coloniale si injustement et si souvent critiqués. Puisse-t-elle



avoir dans notre Guadeloupe affaiblie par les luttes économiques et politiques, un écho bienfaisant ! Elle me semble de bon augure et propre à arrêter les défaillances, à reconforter les courages, à consolider l'union de ses enfants, à l'heure où tous les efforts devraient n'avoir qu'un but — la diriger vers un moins triste avenir.

Je n'entends point donner à mes paroles une signification politique. Le but tout amical, j'allais dire familial, de notre réunion, serait à peu près étranger à la politique s'il ne se rattachait à un acte parlementaire ; nous ne désirons que féliciter en une franche cordialité le succès d'un ami, d'un colonial.

Je lève mon verre en son honneur, en adressant une pensée émue à notre belle et lointaine petite patrie.

Des bravos unanimes éclatent très nourris, tandis que se rassied l'honorable sénateur.

Il donne la parole à M. Bouzanquet de Balestrier.

### Toast de M. BOUZANQUET de BALESTRIER

*Licencié en droit, Publiciste*

*Président de la « Solidarité Républicaine et Démocratique »*

Mon cher Maître,

Mon cher Ami,

Avec un certain nombre de vos collègues du Parlement, vous avez bien voulu accepter le parrainage de la *Solidarité Républicaine et Démocratique* : — Vous lui avez ainsi accordé le plus précieux des encouragements ; aussi, mes camarades de la Section centrale de Paris et des Sections de Province n'ont pas voulu qu'une fête en votre honneur fut donnée sans qu'ils y fussent représentés

..... Au vaillant démocrate que vous êtes, il m'ont chargé d'apporter avec leurs hommages respectueux, l'expression de leurs sentiments les plus dévoués.....

..... Au nouveau vice-président de la Chambre ses jeunes amis radicaux et radicaux-socialistes ont tenu à ce que leur joie de son succès lui fut exprimée publiquement.

S'ils m'ont désigné pour prendre en leur nom la parole à ce banquet, c'est non seulement parce que je suis leur président, mais encore parce qu'ils savent que j'ai eu l'honneur d'être votre collaborateur durant quatre ans.

Témoin quotidien de votre vie de labeur incessant et fécond, j'ai pu leur dire le mérite que l'on a quelquefois à faire **tout son devoir** de républicain et de

*radical même sous un gouvernement républicain radical.* Et eux qui veulent être forts pour la lutte qu'ils engagent contre tous les préjugés ridicules de races, de classes et de castes, sauront prendre en exemple votre énergie sereine et votre tranquille courage.

Messieurs,

Je lève mon verre en l'honneur de Gerville-Réache, vice-président de la Chambre. — Je bois à son avenir toujours plus brillant.

De chaleureuses acclamations se font entendre, et la parole passe à M. Séville.

### Toast de M. Armand SÉVILLE

*Administrateur de 1<sup>re</sup> classe des colonies en retraite.*

*Secrétaire général de la Solidarité coloniale.*

Messieurs,

Je viens en qualité de secrétaire général de la *Solidarité coloniale* et au nom de cette société qui m'a délégué à cet effet présenter à M. Gerville-Réache nos plus vives félicitations à l'occasion de la sympathique manifestation qui a été faite sur son nom par la majorité des mandataires de la Démocratie française.

D'autres voix plus autorisées et plus expertes en l'art de bien dire nous ont rappelés les éminentes qualités et les grandes services rendus à la République par M. Gerville-Réache.

La Solidarité coloniale est infiniment fière et heureuse de voir l'un de ses membres les plus dévoués et les plus actifs occuper dignement l'un des sièges de Vice-président de la Chambre des Députés.

Je viens aussi, très cher Président, au nom du comité de la Ligue pour la défense des droits coloniaux et en l'absence de notre vaillant Président et fondateur M. Louis Brunet, député de la Réunion et de notre sympathique secrétaire général M. Paul Vivien partis tous les deux aux colonies vous porter l'expression de nos meilleurs vœux et vous demander pour cette œuvre encore à l'état embryonnaire, une part de l'ardente sollicitude que vous consacrerez à son ainée la solidarité coloniale.

En votre qualité de membre du Conseil général de la nouvelle Ligue vous savez que ces deux groupements que j'ai l'honneur de représenter à ce banquet poursuivent parallèlement le même but nous appuyant les uns sur les autres et faisant converger nos efforts vers le même objectif, nous espérons pouvoir limiter, restreindre et enfin supprimer les nombreux abus de toutes sortes qui se perpétuent impunément aux colonies.

Nous voulons ensuite faire étendre à toutes nos populations coloniales tous les bienfaits acquis dans l'ordre matériel et moral par l'incessante évolution d'une démocratie devenue enfin consciente de sa force et de son avenir.

Nous avons la profonde conviction que vous marcherez résolument avec nous pour atteindre ce résultat parce que nous avons tous le même idéal, celui de la perfectibilité humaine.

Je bois à M. Gerville-Réache, Vice-président de la Chambre des Députés, membre de la Solidarité coloniale, Conseiller général de la Ligue pour la défense des Droits coloniaux.

(Vifs applaudissements).

M. Soldi Colbert de Beaulieu porte le toast suivant :

### Toast de M. Soldi Colbert de BEAULIEU

*Secrétaire général de la Société Française des Fouilles Archéologiques.*

Messieurs,

Permettez-moi de joindre aux félicitations qui viennent d'être adressées au nouveau Vice-Président de la Chambre, celle de la Société française des Fouilles Archéologiques.

Notre société est bien jeune, elle compte à peine cinq semaines d'existence, mais elle n'en est que plus fière de nommer parmi ses membres M. Gerville-Réache.

Pour ma part, je suis heureux que mes fonctions m'aient désigné et me permettent de dire à haute voix, devant vous, la vive amitié, la haute estime que j'ai pour M. Gerville-Réache et d'exprimer aussi à l'écrivain bienveillant toute ma reconnaissance.

(Unanime approbation).

Le Président donne la parole à M. René Worms :

### Paroles de M. René WORMS

*Auditeur au Conseil d'État*

J'éprouve quelque hésitation à accepter la parole après tant d'hommes distingués qui viennent de la prendre. Monsieur Gerville-Réache a été fêté comme il convenait par ses collègues du Parlement. Peut-être convient-il toutefois qu'a

ces voix autorisées une voix plus modeste se joigne, pour représenter ceux qui, dans une autre sphère, partagent les mêmes sentiments.

Vous avez débuté, M. le Président, comme un adepte de la philosophie. Vous avez pris à son contact le goût des généralités vraies et des larges synthèses. L'élévation naturelle de votre esprit s'est encore accrue par ces fécondes études. A propos de ce souvenir, plus d'un ici aimera peut-être à évoquer le nom d'un des grands serviteurs de la République, Auguste Burdeau, qui lui aussi fut tour à tour professeur de philosophie, député, vice-président de la Chambre, puis devint ministre de la Marine, ministre des Finances et enfin président de la Chambre des Députés. Votre carrière a commencé comme la sienne. Puisse-t-elle se poursuivre de même, plus longue et non moins brillante.

Vous êtes ensuite devenu avocat. A la barre, vous avez apporté à plus d'une noble cause l'appui de votre talent. Vous avez mis la lumière au service de la justice. Cette fois encore, un rapprochement s'impose à ma pensée. A la tête de notre magistrature, au poste de premier président de la Cour de Cassation, je vois un autre fils illustre de nos colonies. Il nous est venu de la Réunion comme vous de la Guadeloupe. C'est assez dire ce que la science et la pratique du droit, dans leurs formes les plus hautes, doivent à ces juristes de la France d'outre mer, auxquels le soleil des tropiques semble avoir donné à la fois toute sa clarté pour leur raison et pour leur parole toute sa chaleur.

Ce que vous fûtes au Parlement, on l'a dit fort bien avant moi. Mais à côté du rôle de député, vous avez joué celui d'administrateur. De tous temps, les questions relatives à la marine ont eu votre prédilection. Rapporteur du budget de ce département et président de la Commission de la Marine à la Chambre, vous avez aussi accepté au Ministère la présidence de deux corps importants, le Comité d'examen des comptes des travaux de la marine et la Commission consultative des pêches maritimes. Ceux qui ont, comme moi, la bonne fortune d'y être vos collaborateurs, rendent unanimement hommage aux qualités que vous y déployez : une haute compétence, une grande aptitude à dégager des discussions le point central et l'idée maîtresse qui doivent les dominer, un rare respect des opinions d'autrui, une bienveillance égale pour tous, un désir sincère de mettre à profit et en lumière les aptitudes et les mérites de chacun. Ils voient que dans la difficile gestion des services de la marine française vous savez faire une place égale aux préoccupations diverses entre lesquelles d'autres se partagent : la sauvegarde des intérêts des particuliers et celle des droits de l'État, le respect des hiérarchies fondées sur les services et le souci démocratique de l'amélioration incessante du sort des plus humbles, la déférence pour le passé et la préparation de l'avenir.

Ils ont été, comme tous ceux qui sont ici, ravis de vous voir appelé par le choix de vos collègues à la vice-présidence de la Chambre. Ils espèrent que vous aurez là l'occasion de faire une preuve plus éclatante des mérites que vous avez déployés à leur tête, et que dans l'exercice de ces hautes fonctions vous montrerez à la Patrie tout ce qu'elle peut attendre de vous. Je salue, en quelque sorte en leur nom, votre dernier succès et vos succès futurs. Et je vous demande la permission d'élargir encore ce toast pour y comprendre toute cette portion de la France dont vous êtes l'un des plus éminents représentants. Les colonies sont

attachées à la Mère-Patrie par une inébranlable et réciproque affection. Elles nous ont donné, dans les armes, dans la politique, dans tous les domaines de la pensée, quelques-unes de nos plus grandes figures. Tous leurs habitants travaillent journellement à la prospérité et à la force de notre État. Qu'il nous soit permis de leur en attester ici la reconnaissance nationale. La France, depuis quatre cents ans, poursuit au-delà des mers sa tâche assimilatrice, moins par la force que par l'attrait de son génie. Elle ne veut connaître entre ses fils aucune distinction d'origine, elle les aime tous d'un même amour et récompense avec justice chacun d'eux de ses labeurs et de ses services. En appelant aujourd'hui un député des Antilles à l'une des premières places de son Parlement, elle affirme une fois de plus sa tradition séculaire de généreuse équité.

Je lève mon verre en l'honneur de M. le Président Gerville-Réache et, avec lui, de toutes les colonies françaises, particulièrement des Antilles, si glorieuses et si éprouvées.

Le brillant discours de M. René Worms est accueilli par des applaudissements chaleureux et répétés. M. Ursleur a la parole.

## Toast de M. URSLEUR

*Député de la Guyane*

Messieurs,

Je dois à l'absence de mes collègues, plus anciens que moi, l'honneur inattendu de porter la parole, ce soir, au nom de la députation coloniale. Je me félicite de cette circonstance qui me permet de dire, dans une courte improvisation, tout le bien que je pense de mon ami Gerville-Réache et de parler simplement avec mon cœur.

Mon cher Gerville-Réache,

En nous voyant réunis autour de cette table pour fêter, dans un banquet d'amis, votre élection à la vice-présidence de la Chambre des Députés, je ne puis empêcher ma pensée de se reporter en arrière, à l'époque déjà lointaine, hélas ! où nous faisons nos premières armes à la *Tribune Coloniale*. Cette petite feuille avait pour directeur un de vos compatriotes, l'honorable Théodore Lacascade, dont vous avez recueilli, je crois, et considérablement accru la succession politique.

Dès ce moment vous vous faisiez remarquer par votre ardeur au travail,

une force de volonté et un esprit de suite qui n'ont fait que s'affermir au cours de votre carrière politique.

Que de chemin parcouru ! que d'étapes franchies pendant un quart de siècle écoulé. Tous vos nombreux amis ont applaudi à vos premiers succès et suivi avec un intérêt croissant les manifestations chaque jour renouvelées de votre inlassable activité.

Vous avez débuté dans la vie politique sous les auspices de notre grand et vénéré Schœlcher qui vous a marqué de sa forte et rude empreinte. C'est à son école que vous avez appris à aimer la République dont la belle devise : « Liberté, Égalité, Fraternité », résume d'une façon si complète les aspirations de l'humanité.

A la Chambre des Députés, où vous siégez sans interruption depuis 1881, vos collègues ont appris à vous connaître, c'est-à-dire à vous estimer et à vous aimer. Ils vous ont vu à l'œuvre, vous spécialisant dans l'étude si intéressante de la Marine et ils ont fait de vous d'abord un rapporteur du budget de ce département puis le président de l'importante commission de la marine. Se souvenant enfin des services que vous avez rendus par votre collaboration active aux travaux parlementaires, ils vous ont donné une nouvelle preuve de confiance et de sympathie en vous appelant à l'un des postes de vice-président de la Chambre des Députés. Ils ont ainsi entendu honorer toute une vie de labeur et de dévouement à la démocratie.

Les colonies ne peuvent que se féliciter du choix dont vous avez été l'objet et qui montre bien que la France est toujours la grande et généreuse nation qui sait s'élever au dessus des préjugés de races et rendre justice à tous ses enfants.

Pourquoi faut-il qu'il se soit trouvé sous la plume d'hommes qui se réclament de l'esprit de la Révolution et que je m'étais habitué à considérer comme les champions de toutes les causes justes, des attaques violentes visant beaucoup plus la couleur de votre épiderme que votre personnalité politique ? De pareilles contradictions sont bien décevantes.

Messieurs, je lève mon verre bien haut et je bois à la santé de Gerville-Réache, ce fils de la Guadeloupe qui fait honneur à son pays et à sa race.

Le toast de M. Ursleur produit sur l'assistance une impression profonde et l'honorable député va serrer la main à M. Gerville-Réache au milieu d'une ovation.

M. Sabatier succède au représentant de la Guyane.

## Toast de M. SABATIER

Directeur de " L'Éclair "

Mon cher Président,

Laissez moi, au nom de votre journal, vous redire très simplement avec quelle joie vraie, et mêlée d'un peu de fierté, nous avons accueilli à *L'Éclair* la nouvelle de votre nomination à la vice-présidence de la Chambre.

Vous êtes, en effet, un de nos plus anciens collaborateurs ; c'est dire que depuis longtemps tous, dans la maison, vous estiment et vous aiment.

Il y a douze ans déjà, presque jour pour jour, exactement le 28 février 1892, vous nous donniez votre première *opinion* et, dès ce jour, vous vous affirmiez parmi nos meilleurs leaders ; et cela sans efforts : il vous avait suffi de mettre en œuvre dans vos articles ces qualités de franchise, de bon sens, de courageuse modération qui sont les qualités maîtresses de votre tempérament politique.

Depuis vous avez sans cesse et longuement contribué pour votre part à nos succès et je serais le dernier des ingrats si je ne saisisais cette occasion de vous en exprimer publiquement toute ma reconnaissance.

Enfin, je suis certain de ne pas me rendre coupable d'un abus de mandat en vous affirmant que tous nos lecteurs que vous avez si bien su vous attacher en vous montrant à eux ce que vous êtes avant tout : un bon français — applaudissent avec moi à votre nomination.

Et maintenant que j'ai très modestement rempli l'agréable devoir de féliciter au nom de *L'Éclair*, le nouveau vice-président de la Chambre, permettez-moi de lever mon verre, et, personnellement, de boire à l'ami.

M. Sabatier est à son tour vivement applaudi.

Le poète Lodoïs Lataste déclame les vers qui suivent :

### Toast en vers de M. Lodoïs LATASTE

Pour bien fêter ce soir, le grand cœur que j'estime  
Il me faudrait la voix de l'immortel Hugo !  
Cependant je dirai mon sentiment intime  
Qui dans vos cœurs, Messieurs, trouvera de l'écho !

Joyeux, nous célébrons la Vice-Présidence  
Dont Gerville-Réache a franchi le fauteuil.  
Chambre des Députés, honneur à ta vaillance  
D'avoir au Candidat fait un si juste accueil !

Saluons le talent, le travailleur modèle,  
Le patriote ardent, sincère et dévoué,  
Qui depuis vingt-cinq ans a su rester fidèle  
Au Droit, à la Justice, à tout Devoir sacré!

On connaît ses travaux, ses luttes pour la vie,  
Luttes toutes d'Honneur, d'un Honneur sans égal.  
S'il souffrit l'injustice, il n'eut jamais d'envie,  
Pardonnant aux jaloux qui lui voulaient du mal.

Tôt ou tard le travail reçoit sa récompense,  
C'est le rayon d'azur dans notre horizon noir ;  
Mais l'homme est toujours fort par la persévérance,  
Qui devient son soutien et son plus doux espoir.

O Fille de France ! O belle Guadeloupe !  
Salut à ton Soleil, à ton Ciel radieux !  
Je bois à tes grandeurs, Je vide cette coupe  
A Gerville-Réache ! A ses plus ardents vœux !

Enfin, je porte un toast vibrant et sympathique,  
Aux vaillants Sénateurs, aux vaillants Députés !  
Crions du fond du cœur : Vive la République !  
Vive les défenseurs des grande Libertés ! !

Chaleureux applaudissements.

Enfin M. Gerville-Réache se lève et d'une voix émue  
prononce les paroles suivantes :

### Discours de M. GERVILLE-RÉACHE

*Vice-Président de la Chambre des Députés*

Messieurs,

Je remercie M. Guillaïn, Président du Comité d'organisation de cette fête  
des paroles qu'il m'a adressées. Notre connaissance déjà ancienne et les liens  
d'amitié qui nous unissent, expliquent seuls les appréciations si flatteuses qu'il  
vient d'émettre à mon égard.



Je prie tous les Membres du Comité qui se sont associés à lui pour assurer le succès et l'éclat de cette manifestation de sympathie, de partager le remerciement que je lui adresse.

Ils ont tenu à se placer sous le patronage de mes collègues de la représentation coloniale tant au Sénat qu'à la Chambre.

Et ces collègues ont bien voulu les patronner et prendre une part à cette fête intime, je ne saurais jamais assez leur exprimer toute ma gratitude.

Je suis très touché des paroles amicales que m'ont fait entendre successivement . . . mes jeunes amis. — J'hésite à dire *mes jeunes amis*, car ils parlent comme des ancêtres — . . . Bouzanquet de Balestrier et René Worms, ainsi que MM. Séville, Soldi Colbert de Beaulieu et mon excellent collègue et ami Ursleur.

Il y a longtemps que je collabore avec ce dernier et je puis dire que cette longue collaboration a fait de nous de véritables frères d'armes. Je ne suis donc pas surpris des termes obligeants dans lesquels il m'a exprimé ses sentiments.

Je remercie également mes camarades de la Presse qui sont venus se mêler à notre fête amicale. Mon ami Sabatier, directeur de *L'Éclair*, m'a dit, en leur nom, des amabilités qui m'ont profondément touché.

M. Lataste m'a tourné de fort jolis vers dont je lui sais infiniment gré.

L'honorable sénateur de la Guadeloupe, M. Cicéron, en portant la parole au nom de nos collègues de la représentation coloniale, a dit des choses trop élogieuses pour moi. Son excessive bienveillance provient de l'étroite amitié qui nous lie, je le remercie cordialement, mais je trouve qu'il a été un porte parole beaucoup trop indulgent.

Et vous, mes amis du Sénat, de la Chambre, du Palais, de toutes les professions qui avez suspendu vos occupations multiples pour m'apporter une poignée de main réconfortante, recevez, je vous prie, le témoignage ému de mes sentiments reconnaissants.

Recevez le même remerciement, Messieurs les Ministres de l'Uruguay et d'Haïti qui m'avez fait le grand honneur de venir vous joindre à mes autres amis.

Messieurs,

Les organisateurs de cette fête ne pouvaient me faire un plus grand plaisir que de m'assurer qu'ils ne voulaient pas y faire de la politique militante. Je les en ai félicités et je leur renouvelle mes félicitations. J'estime que nous en faisons déjà trop hors de cette enceinte pour la laisser pénétrer ici. Tous ceux qui me connaissent, savent bien que je suis un vieux radical impénitent, épris de problèmes politiques, sociaux et philosophiques. Mes actes, mes paroles, mes écrits et mes votes ne permettent à personne de le contester de bonne foi.

Mais, il ne s'agit pas de politique militante ce soir, et le sentiment qui domine cette réunion est celui de l'amitié. Nous sommes tous ici de vieux ou de jeunes amis, mais nous sommes tous des amis. La diversité des opinions elle-même n'a pas eu raison de ce lien assez puissant pour résister aux assauts de la polémique et aux violences de la contradiction politique.

Venus un peu de tous les points de l'horizon, vous êtes cependant tous unis avec votre ami sur le terrain patriotique. Vous avez voulu fêter l'homme dont vous connaissez l'attachement profond au pays. Notre commun dévouement à ce qui fait la Patrie grande et forte, est le lien qui nous unit indissolublement. Ni les uns ni les autres nous n'oublierons jamais que ce qui contribue à la grandeur et à la puissance de la Patrie, c'est la foi dans ses destinées, la loyauté dans ses engagements et la fidélité dans ses amitiés et ses alliances.

Je n'ai point besoin, je crois, d'affirmer que ces convictions de toute ma vie sont empreintes du plus entier et du plus profond désintéressement.

Je n'ai qu'une ambition, mais je confesse qu'elle est grande, c'est qu'on puisse mettre un jour sur ma tombe que j'ai beaucoup aimé la France.

Messieurs,

Les sentiments qui m'animent sont ceux de ma chère petite Guadeloupe. Aussi me permettez-vous de dire ce qui lui revient dans la manifestation de ce soir. J'estime que je la dois entièrement à l'inébranlable affection de mes compatriotes, et je reporte sur eux l'honneur de mon élection à la Vice-Présidence de la Chambre, ainsi que les sympathies dont je me sens entouré et dont je suis si fier.

Il y a déjà près d'un quart de siècle que je sers ma petite Patrie coloniale au Parlement, je me suis efforcé d'attirer sur elle toutes les amitiés qui m'étaient offertes. Laissez-moi vous demander pour elle, celles que vous me montrez ce soir, avec tant de bienveillance. Aussi en levant mon verre, je désire boire, en même temps, à mes amis présents et à mes amis absents.

.....

Tout le monde est debout et une interminable acclamation, entrecoupée de « bans chaleureux » monte dans la vaste salle.

M. Gerville-Réache, visiblement ému, serre les mains qui se tendent vers lui, tandis qu'éclatent de toute part les cris de :

*Vive Gerville-Réache !!!*

*Vive la Guadeloupe !!!*

*Vive la République !!!*



60